Fabula / Les Colloques
Lieu(x) commun(s) : quand les œuvres rassemblent

La métaphore dans le *lieu commun.* L'exemple de *l'affiche du mouton noir* de l'UDC

Metaphor in the commonplace. The example of the UDC black sheep poster

Melina Marchetti

Pour citer cet article

Melina Marchetti, « La métaphore dans le *lieu commun.* L'exemple de *l'affiche du mouton noir* de l'UDC », *Fabula / Les colloques*, « Lieu(x) commun(s) : quand les œuvres rassemblent », URL : https://www.fabula.org/colloques/document8543.php, article mis en ligne le 08 Novembre 2022, consulté le 11 Juin 2025

Ce document a été généré automatiquement le 11 Juin 2025

La métaphore dans le *lieu commun.* L'exemple de *l'affiche du mouton noir* de l'UDC

Metaphor in the commonplace. The example of the UDC black sheep poster

Melina Marchetti

On peut croire, de prime abord, que la métaphore n'a rien à voir avec le lieu commun ; que le lieu commun n'a rien à voir avec la métaphore[1]. C'est un lieu commun contemporain de penser que la métaphore n'en est pas un, ou peut-être un : celui de la littérature ; plus encore, celui de la poésie. Nombreuses sont celles et ceux, en effet, qui conçoivent la métaphore dans la lignée poétique et rhétorique d'Aristote. Trope, elle se définirait alors comme figure de style extraordinaire, purement verbale, anoblissant une œuvre littéraire esthétique originale, innovante, subversive, existant au-delà du monde ordinaire[2] ; autrement dit, se constituerait comme lieu commun littéraire, particulier, spécial, extraordinaire, allant contre nos lieux communs ordinaires. Une multiplicité d'objets, littéraires, artistiques, politiques, publicitaires, engagent néanmoins des métaphores liées à des lieux communs. En témoigne : *l'affiche du mouton noir* de l'UDC, déployée au sein de l'espace public dans le cadre d'une initiative concernant « le renvoi des criminels étrangers » dès 2007, comme nous le voyons à la deuxième image publiée sur le site du journal *Le Matin* (CHT, 2018, voir : https://www.lematin.ch/story/ces-moutons-udc-utilises-a-toutes-les-sauces-678010456018, image 2).

Cette affiche politique propose un message qui repose sur diverses formes de lieux communs métaphoriques articulés entre image – l'opposition entre mouton noir et

[1] Nous pensons ici le « lieu commun » en tant que stéréotype, cliché, topos à la teneur paradoxale, comme le propose Antoine Compagnon : « A la fois il fait penser et il empêche de penser, il permet de parler ou d'écrire et il contraint la parole ou l'écriture. C'est la bête noire et en même temps, comme toute bête noire, un animal familier, apprivoisé, dont on ne pourrait pas se passer. » (Compagnon, 1997, p. 23). Nous le saisissons ici comme un lieu fédérateur du commun, du collectif, du plusieurs, de l'ensemble. Mais ceci ne doit pas occulter que l'idée d'inclusion implique l'idée d'exclusion. Tout lieu commun se constitue ainsi *de facto* comme lieu incommun : il est espace excluant de séparation, de division. Cette double dimension du lieu (in)commun traversera l'ensemble du travail.

[2] Aristote la saisit comme « transport (*epiphora*) à une chose d'un nom qui en désigne une autre, transport du genre à l'espèce ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce ou d'après le rapport d'analogie » (Aristote, [1932] 2002, 1457*b* 6-8). Cette conception traverse l'ensemble des études de la métaphore jusqu'au XXe siècle, où le processus métaphorique est repensé par les approches interactionnistes (Black, Richards) ; philosophiques (Derrida, Ricœur) ; linguistique (Prandi, Kleiber) ; littéraire (Jenny, Collot) ; ou encore cognitiviste (Lakoff, Johnson, Turner, Fauconnier, Forceville).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

mouton blanc, le rejet de l'intérieur d'un espace à l'extérieur d'un espace – et textes – « pour plus de sécurité », « ma maison – notre Suisse ». Elle rejoue ainsi l'idée d'une communauté identitaire suisse fondée sur l'opposition binaire et exclusive entre intérieur et extérieur, citoyen et étranger, suisse et non suisse. Réarticulant ces lieux communs à une idée spécifique de la communauté, cette affiche provoque alors une polémique, et questionne des lieux communs liés à l'imaginaire national suisse et à nos catégories de pensées identitaires. Nous penserons ici le développement métaphorique des lieux communs et des formes de communauté construites dans l'affiche. Nous réfléchirons ainsi à la participation de la métaphore à nos lieux communs et à nos constructions communautaires. Ancrant notre réflexion dans le contexte de publication de la campagne d'affichage, nous nous focaliserons sur la construction des lieux communs internes à l'affiche métaphorique. Puis, nous envisagerons comment ces lieux communs participent au redéveloppement d'une communauté suisse, en questionnant trois affiches se positionnant contre l'affiche polémique.

1. Une initiative (in)commune : la nation (dés)unie pour « le renvoi des criminels étrangers »

Le contexte de déploiement de l'affiche est particulier, et lui-même (in)commun. En effet, le parti suisse UDC (*Union démocratique du centre*)/SPV (*Schweizerische Volkspartei*), d'obédience nationaliste et conservatrice, déploie cette campagne publicitaire en lien au lancement d'une initiative populaire fédérale, « Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi) » (Confédération Suisse, 1999), et aux élections du Parlement suisse. Après avoir réalisé plusieurs initiatives et campagnes liées aux questions migratoires[3], le parti nationaliste tente, en 2007, de récolter 100'000 signatures en faveur du dépôt de l'initiative, parallèlement aux élections parlementaires fédérales. Ajoutant trois alinéas à l'article 121 de la constitution fédérale, le texte de l'initiative est le suivant :

> [3] Ils (les étrangers) sont privés de leur titre de séjour, indépendamment de leur statut, et de tous leurs droits à séjourner en Suisse :
> s'ils ont été condamnés par un jugement entré en force pour meurtre, viol, ou tout autre délit sexuel grave, pour un acte de violence d'une autre nature tel que le brigandage, la traite d'êtres humains, le trafic de drogue ou l'effraction ; ou

[3] La question de « l'étranger » est au centre des préoccupations du parti ; l'immigration, le droit d'asile ont par exemple déjà été questionnés en lien à diverses initiatives populaires comme celle « contre l'immigration clandestine » (1996) ou celle « contre les abus dans le droit d'asile » (2002).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

> s'ils ont perçu abusivement des prestations des assurances sociales ou de l'aide sociale.
>
> [4] Le législateur précise les faits constitutifs des infractions visées à l'al. 3. Il peut les compléter par d'autres faits constitutifs.
>
> [5] Les étrangers qui, en vertu des al. 3 et 4, sont privés de leur titre de séjour et de tous leurs droits à séjourner en Suisse doivent être expulsés du pays par les autorités compétentes et frappés d'une interdiction d'entrer sur le territoire allant de 5 à 15 ans. En cas de récidive, l'interdiction d'entrer sur le territoire sera fixée à 20 ans.
>
> [6] Les étrangers qui contreviennent à l'interdiction d'entrer sur le territoire ou qui y entrent illégalement de quelque manière que ce soit sont punissables. Le législateur édicte les dispositions correspondantes (*ibid*.).

Il s'agit alors de soumettre une initiative et de faire voter des citoyen.ne.s de nationalité suisse, et donc considéré·e·s comme « non étranger·ère·s », au sujet d'une mesure concernant « des étranger·ère·s », et donc considéré·e·s comme « non suisses ». Il est question, en outre, de révoquer les permis de séjours des étranger·ère·s et de les interdire d'entrée sur le territoire suisse, pour une période allant de 5 à 15 ans, en cas d'infractions graves ou d'abus liés aux prestations des assurances sociales.

Le contexte d'émergence de l'affiche se constitue donc déjà comme un lieu commun synonyme de communauté, d'ensemble, de collectif ; mais aussi d'exclusion, de division communautaire. L'affiche s'ancre en effet dans une initiative « (in)commune », pensée comme lieu de décision d'une nation (dés)unie *contre* les criminel·le·s étranger·ère·s en fonction, d'une part, du contenu du vote, en faveur de la construction d'un espace national « sécurisé » *excluant* des « criminel·le·s étranger·ère·s » synonyme « d'insécurité » ; mais aussi, d'autre part, des acteur·ice·s du vote, pensé·e·s comme personnes suisses et non étrangères, comme des *« mêmes »* votant contre des *« autres »* autrement dit.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

2. L'affiche métaphorique du *mouton noir*, lieu commun

Ancrée dans un contexte déjà (in)commun, l'affiche en faveur de l'initiative engage trois degrés sémantiques multimodaux reposant sur des lieux communs articulés métaphoriquement :

- au centre, la métaphore visuelle du mouton noir éjecté par des moutons blancs ;
- à droite, le slogan « Pour plus de sécurité » (en allemand *"Sicherheit schaffen"*, synonyme de « créer la sécurité ») ;
- en bas à droite, la métaphore textuelle « ma maison – notre Suisse » (en allemand *« Mein Zuhause – Unsere Schweiz »*), placée à côté du logo du parti de l'UDC.

Ces trois degrés sont analysables dans la perspective cognitiviste de la métaphore, développée notamment par Lakoff et Johnson (*« everyday metaphor »* (Lakoff, Johnson, 1985a, 1989b)), Forceville et Urios-Aparisi (*« multimodal metaphor »* (Forceville, Urios-Aparisi (2009)), Turner et Fauconnier (*« conceptual blending »* (Turner, Fauconnier, 2002)). Selon ces approches, nous ne sommes pas face à des constructions métaphoriques créatives, esthétiques, extraordinaires. Elles ne sont en effet pas pensables comme des interactions analogiques bidirectionnelles entre catégories conceptuelles métaphorisantes et catégories conceptuelles métaphorisées *a priori* incohérentes, qui développeraient de nouvelles formes de cohérence, inédites, innovantes, ouvertes ; et renouvelleraient ainsi notre langage et notre saisie du monde. Au contraire, les métaphores engagées dans l'affiche sont saisissables en tant que métaphores conceptuelles, quotidiennes, ordinaires. Ce sont des projections analogiques unidirectionnelles allant des catégories conceptuelles métaphorisantes aux catégories conceptuelles métaphorisées[4], et pouvant être de deux types : la projection d'un métaphorisant concret vers un métaphorisé abstrait, ou la projection d'un métaphorisant concret vers un métaphorisé concret (Forceville, 2009). Ces métaphores conceptuelles sont alors préalablement cohérentes et non-conflictuelles. Elles reconduisent nos

[4] Lakoff et Turner présentent le processus comme suit: « *A metaphor with the name A is B is a mapping of part of the structure of our knowledge of source domain B onto target domain A* » (Lakoff, Johnson, 1989b, p. 59). Plus spécifiquement encore, le lien entre « le domaine-source métaphorisant » et « le domaine-cible métaphorisé » se fait par la projection « de points spécifiques » (« *slots* ») du « schéma » (« *schema* ») du domaine-source vers les points spécifiques du schéma du domaine-cible : « We will call knowledge structured in such a skeletal form a "schema", and we will use the term "slots" for elements of a schema that are to be filled in » (p. 61).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

catégories de pensée de manière non-innovante, fermée, banale, dans un propos traversé par une fonction épistémique[5]. Comme le dit Michèle Prandi, elles se pensent dès lors comme des analogies métaphoriques qui « nous renvoie[nt] à des lieux communs », dans le sens où les métaphores « porte[nt] immédiatement à l'individuation d'un *tertium comparationis* préalablement disponible parmi nos stéréotypes cognitifs et culturels » (Prandi, 2002, p. 14).

Dans cette perspective, nous pouvons tout d'abord saisir la métaphore *in absentia* de l'éjection du mouton noir par le mouton blanc. On y saisit un mouton noir, au regard « inquiet », éjecté par un mouton blanc accompagné de deux moutons blancs aux regards « paisibles », de l'intérieur d'un territoire suisse, symbolisé par son drapeau national, à l'extérieur du territoire suisse, représenté par un vide blanc. Se présente ainsi une métaphore enfantine et simple d'accès, opposant deux types de moutons métaphorisants sur la base de dissemblances perceptives fondées, d'une part, sur la couleur, opposant les moutons blancs et les moutons noirs ; d'autre part, sur l'expression des yeux des moutons, évoquant l'innocence des moutons blancs et l'inquiétude du mouton noir. Cette opposition est augmentée par la ligne de démarcation présente au centre de l'affiche. Séparant l'intérieur homogène et l'extérieur hétérogène de la Suisse, cette ligne métaphorise la frontière territoriale entre « le même » et « l'autre », associant fantasmatiquement le mouton noir à un territoire extérieur à la nation, et les moutons blancs au territoire interne de la nation. Entre identité et territoire, les moutons noirs et blancs sont ainsi dichotomisés comme entités antinomiques et inassimilables, nécessitant une action d'exclusion et de rejet.

Cette métaphore dichotomisant mouton noir et moutons blancs en lien au territoire national se fonde sur l'opposition de deux métaphorisants grandement partagés : celui de mouton et celui de mouton noir. Ces idiomes animaliers multilingues circulent dans diverses formes de représentations populaires particulièrement anciennes. La métaphore du mouton, dont on trouve la première trace écrite francophone dans *Le Quart Livre* de Rabelais en 1552[6], sert à désigner l'aspect grégaire et suiveur d'un individu, sur la base de l'aspect groupé des moutons. La

[5] Lakoff et Johnson proposent simplement que la métaphore est un moyen de compréhension permettant de saisir « quelque chose (et d'en faire l'expérience) en termes de quelque chose d'autre » (1985a, p. 15). Centre de la cognition, de l'action et du langage, elle se constitue alors comme processus conceptuel omniprésent : « Dans notre vie la plus quotidienne, et pas seulement en politique et en amour, nous définissons la réalité en termes de métaphores et nous agissons en fonction de celles-ci. Nous faisons des inférences, nous fixons des objectifs, nous prenons des engagements et nous exécutons des plans. Nous le faisons sur la base d'une structuration consciente ou inconsciente de notre expérience à partir de métaphores » (p. 168).

[6] Elle se présente sous l'idée de « mouton de Panurge » au chapitre VIII du roman : « Soubdain, ie ne sçay comment, le cas fut subit, ie n'eus loisir le considerer. Panurge sans aultre chose dire jette en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les aultres moutons crians et bellant en pareille intonation, commencerent soy jetter et saulter en mer après à la file. La foulle estoit à qui premier saulteroit après leur compaignon. Possible n'estoit les en guarder. Comme vous sçavez estre du mouton le naturel, tous iours suyvre le premier, quelque part qu'il aille. Aussi le dit Aristote (594) lib. IX de *Histo. animal*. estre les plus sot et inepte animant du monde. » (Rabelais, [1552] 1911, p. 49).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

métaphore du mouton noir dérive de cette métaphore initiale relativement au contraste de couleur des moutons. Elle est utilisée comme opposition au mouton blanc conforme pour représenter la caractéristique déviante, marginale, différente du sujet. Ces métaphores quotidiennes du mouton et du mouton noir sont ici resémantisées relativement à de nouveaux métaphorisés. La dichotomisation entre moutons noirs et blancs s'ancre alors dans deux types de représentations associées au noir et au blanc. Elle se fonde, d'une part, sur l'opposition binaire entre deux couleurs liées symboliquement au bien et au mal, au pur et à l'impur, etc. ; d'autre part, sur une « imagerie raciale » (Michel, 2015, p. 410) analysée par les théories critiques de la race comme celle de Noémi Michel :

> Dans ce contexte, le mode d'adresse de l'affiche du mouton rappelle les figures enfantines qui constituaient des lieux privilégiés de significations raciales euphémisées ; sa dichotomie noir/blanc rappelle la fusion des codes chromatiques et phénotypiques courants dans la sémiotique du racisme marchand. La blancheur de la fourrure du mouton « suisse » fait écho à la blancheur du savon et à divers produits de lessive associés aux idées d'hygiène, de pureté et de modernité, et au sujet « blanc » européen. La fourrure noire du mouton expulsé résonne avec la saleté, le mal et le sujet « noir », non civilisé et non européen [*In this context, the sheep poster's mode of address recalls the childish figures that constituted privileged vessels of euphemized racial meanings; its black/white dichotomy recalls the fusion of chromatic and phenotypic codes that were common within the semiotics of commodity racism. The whiteness of the fur of the 'Swiss' sheep echoes the whiteness of the soap and other washing products associated with ideas of hygiene, purity, and modernity, and the 'white' European subject. The blackness of the sheep's expelled fur resonates with dirtiness, evilness, and the 'black', uncivilized, non-European subject*] (p. 412. Je traduis).

Traversée par cette double représentation des couleurs, binaire et raciale, cette métaphore lie la dichotomisation *blanc versus noir* à l'identité *suisse conforme versus étranger déviant*. Elle véhicule donc une double idée, à la fois raciste et xénophobe. Les métaphorisants concrets, enfantins et partagés servent alors à métaphoriser de manière réductrice des entités abstraites, difficilement pensables, appréhendables, concevables, en jouant sur des couleurs chargées symboliquement, d'une part ; et des expressions métaphoriques communes resémantisées, d'autre part.

Ambivalente, cette métaphore est renforcée par le texte environnant. Le slogan « Pour plus de sécurité » associe le mouton noir à l'insécurité et le mouton blanc à la sécurité, sur la base de deux éléments : une conception dichotomisant un espace extérieur et étranger, synonyme d'insécurité, et un espace intérieur national, synonyme de sécurité ; l'idée d'une insécurité extérieure importée par le biais d'individus externes personnifiant cette insécurité. La métaphore in *praesentia* « *Ma maison – notre Suisse* » prolonge ces éléments. La catégorie abstraite « Suisse » y est métaphorisée par la catégorie concrète de « maison ». Sont ainsi associées les

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

individualités des moutons blancs sécurisés et sécurisants à la globalité du territoire national suisse. Cette analogie se produit du moi individuel à la communauté nationale, par le passage du déterminant possessif singulier « ma » au déterminant possessif pluriel « notre », et par l'interaction sémantique entre un espace intime, « la maison », et un espace collectif, « la nation suisse ».

Les idées de « moutons blancs – mouton noir », « pour plus de sécurité » et « ma maison – notre Suisse » dichotomisent alors deux formes de communautés concrétisées comme exclusives et incommunes, en lien à des dimensions racistes et xénophobes. Ces lieux à la fois communs et incommuns s'unifient sous des lieux communs globaux structurant quotidiennement nos représentations cognitives, et dont il semble particulièrement difficile de se détacher. En effet, ils s'ancrent dans divers lieux communs binaires structurés métaphoriquement et configurant constamment notre appréhension du monde, comme l'intérieur est le moi *vs* l'extérieur est l'autre, la maison est l'intérieur *vs* le reste du monde est l'extérieur, ma communauté est l'intérieur *vs* l'autre communauté est l'extérieur, la nation est l'intérieur *vs* l'hors-nation est l'extérieur, l'intérieur est sécure vs l'extérieur est insécure. Plus profondément et intensément encore, ces lieux communs se réfèrent à des catégories cognitives à la fois analogiques et dysanalogiques, souvent impensées et omniprésentes, reposant sur l'opposition entre intérieur/dedans/homogénéité/identité *vs* extérieur/dehors/hétérogénéité/différence.

3. De l'affiche à la polémique : lieu d'une communauté ?

Rejoués par l'affiche, ces divers lieux communs mobilisés en faveur de l'initiative créent une polémique conséquente. Ils participent alors au déploiement d'une communauté suisse commune et incommune, inclusive et exclusive. En effet, cette campagne d'affichage publique se développe comme médium liant des « attentions conjointes » aux lieux communs. Ils reconfigurent une forme de communauté globale, comme le suggère Yves Citton : « Les attentions conjointes, c'est une certaine forme de communauté, à savoir partager un même espace de perception et notamment de perception réciproque » (Citton, 2015, p. 7). Ce partage collectif des attentions à l'affiche recrée ainsi une forme de communauté suisse ancrée dans ses multiples lieux communs préalablement partagés. Les attentions conjointes au contenu de l'affiche présupposent un ensemble de « sensibilités à l'environnement » immanentes à la communauté suisse et fondées sur son imaginaire collectif, comme l'évoque la transposition du propos de Citton :

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

> Cette sensibilité à l'environnement, ce sont des conditions de vie (au sens de conditions de survie). Tout ceci, qui est invisible – même si on le perçoit – serait un bon lieu pour se dire qu'il y a du commun c'est-à-dire une sorte d'ajustement perpétuel qui se passe entre nous, soit parce que c'est le milieu perceptif dans lequel nous sommes immergés ensemble (un milieu forcément culturel, structuré par un imaginaire commun et une symbolique elle aussi commune), soit parce que cela se situe dans la façon intuitive dont nous nous percevons les uns les autres (ce visage me sourit, ce corps sens le parfum, ce regard ne me dit rien de bon) (p. 10).

Cet « ajustement perpétuel » communautaire en lien à l'affiche se déroule dans ce cas sous la forme d'une polémique. Divers positionnements en faveur ou en défaveur de l'affiche voient le jour : des lettres, des prises de position publiques, des détournements et suppressions d'affiches, des performances, ou encore des articles prennent place dans l'espace public par l'intermédiaire de divers acteurs, allant d'individus isolés à des associations, en passant par des autorités étatiques, des artistes ou encore des communautés. Un fait est particulièrement remarquable. La communauté adverse à l'affiche se focalise principalement sur l'opposition entre mouton noir et moutons blancs. Elle s'y confronte en remobilisant les lieux communs du mouton et du mouton noir qu'elle détourne ou rejette en partie. Elle s'inscrit, autrement dit, dans la continuité discursive directe des lieux communs de l'affiche[7]. En témoignent de multiples publications, notamment les images 6, 3 et 7 reprises dans l'article du *Matin* (https://www.lematin.ch/story/ces-moutons-udc-utilises-a-toutes-les-sauces-678010456018, CHT, 2018).

Dans l'image 6, produite par le Parti Suisse du Travail (POP) en 2007, la métaphore du mouton noir et des moutons blancs est renversée. L'UDC est alors métaphorisé comme un mouton blanc éjecté par des moutons suisses multiculturels, sur la base d'une utilisation différente des couleurs resémantisant la métaphore. De plus, la « sécurité » est remplacée par l'idée de « diversité » et « Ma maison – notre Suisse » par « Notre maison – Notre Monde ». L'image 3, dessinée par Mix et Remix en 2010, resémantise, elle, la métaphore du mouton tout en mettant de côté, du moins visuellement, la métaphore du mouton noir. L'ensemble de l'électorat de l'UDC est alors métaphorisé comme un groupe de « moutons » incarnant de manière

[7] Une manière différente de réagir à cette affiche, par ailleurs grandement invisibilisée, a été remise en lumière par N. Michel. Rompant totalement avec la métaphore animalière de l'UDC, le « multiparty candidates of African descent » a proposé un discours anti-raciste conséquent, contrecarrant le dispositif de la campagne d'affichage. L'autrice dit alors au sujet de l'action : *« The candidates sought to expose and displace the poster's racist violence. They juxtaposed the childish and cartoonish address of the poster with the gravitas of solemnly posed bodies signifying 'humans of flesh and blood'. By mobilizing the body as a medium, 'as a means of self-expression and as a carrier of a message to spectators', they disrupted the euphemizing logics of the cartoon graphics and the black/white chromatism. They invited viewers to read the black sheep as the signifier of bodily markers categorized by racialized difference. Their visual performance echoed numerous other interventions that verbally associated the black sheep with a specific position of racial difference. Further, the performance shed light on a national context already heavily marked by racism. For instance, one candidate declared that the 'poster stigmatises one race, one colour', while another claimed that her childhood in Switzerland was 'harder than for others since she was black'* » (Michel, 2015, p. 415).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

suiveuse une idéologie nationaliste. L'affiche dénonce alors le positionnement discriminatoire des électeur·ice·s tout en les catégorisant comme un groupe problématique : elle réutilise la dimension grégaire de la métaphore du mouton pour suggérer le suivisme d'une communauté en accord avec l'analogie entre le mouton noir et l'étranger·ère. La dernière image, créée par l'association moutonsdegarde.ch, propose une pluralité de moutons multicolores volant dans le ciel. Délaissant l'idée de territoire et remplaçant des moutons aux couleurs symboliques par des moutons polychromatiques, elle tente de désigner des individus multiples sans ancrage territorial, aux diverses origines et dont l'identité ne repose pas sur une quelconque couleur de peau.

Dans ces trois affiches, le lieu commun du mouton noir est donc transformé par des restructurations diverses, passant de la couleur des animaux au jeu entre mouton noir et mouton. Tentant de renverser les dimensions binaires et raciales de la dichotomisation métaphorique, ces discours essayent de développer une représentation différente de la Suisse, ouverte, diverse, internationale, mondiale. Une Suisse, en somme, du vivre-ensemble. Selon les cas, ces prises de position oublient néanmoins la dimension raciale de la sémantisation métaphorique (image 7) ; contournent, renforcent ou oblitèrent l'idée de frontière entre dedans et dehors, homogénéité et hétérogénéité de manière quelque peu naïve et utopique (images 1, 3) ; ou perpétuent l'idée d'identité et de différence – potentiellement stigmatisante – entre groupes (images 6 et 3). Elles reconfigurent alors toutes, d'une manière ou d'une autre, l'opposition réductrice entre intérieur/dedans/homogénéité/identité *vs* extérieur/dehors/hétérogénéité/différence.

Ces trois propos impliqués dans la polémique rejouent donc à leurs façons les articulations entre métaphores et lieux communs, et tentent ainsi de considérer des manières différentes de faire communauté. Par-delà toute forme d'opposition, ils participent à un espace de dialogue fondé sur des lieux communs basiques plus ou moins partagés et, nous l'avons vu, délicates à surpasser. Ils questionnent ainsi l'idée de communauté suisse tout en répétant certaines oppositions difficilement franchissables, mais possiblement dépassables une fois pensées.

*

Cet article a permis de saisir que la construction métaphorique des lieux communs de l'affiche a contribué à diviser et à rassembler des communautés autour de la métaphore du mouton noir. La perpétuation du lieu métaphorique du mouton noir s'est d'ailleurs poursuivie en lien à d'autres votations nationales suisses – notamment celle « pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) », en 2016 (Ezeddine, 2016) ; dans d'autres pays européens, par exemple

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

dans des manifestations nationalistes en Allemagne (CHT, 2018) ; ou encore dans le traitement de faits internes à l'UDC, au sein de multiples journaux helvétiques (GCO, 2011 ; Roulet, 2016).

Cette resémantisation a alors amené le déploiement de ce que Michel nomme une « moutonologie » [*sheepology*, (Michel, 2015)]. La métaphore des moutons s'est progressivement constituée comme lieu structurant communautaire constamment mobilisé en fonction de divers questionnements identitaires suisses. Cette articulation entre la métaphore du mouton noir et ses divers lieux communs suggère alors la présence – et l'importance – de la métaphore dans la configuration de nos lieux communs et formes de communautés.

Une chose parait donc certaine. L'une des manières de porter notre attention à nos lieux communs est de saisir nos constructions métaphoriques souvent invisibilisées, de les déconstruire, possiblement aussi de les dépasser, à travers, pourquoi pas, de nouvelles métaphores, créatives cette fois-ci. Autrement dit, de s'intéresser aux circulations et aux façons dont la métaphore nous véhicule et nous habite, comme le disait déjà Derrida, de manière métaphorique bien évidemment :

> Metaphora circule dans la cité, elle nous y véhicule comme ses habitants, selon toute sorte de trajets, avec carrefour, feux rouges, sens interdits, intersections ou croisements, limitations et prescriptions de vitesse. De ce véhicule nous sommes, d'une certaine façon – métaphorique, bien sûr, et sur le mode de l'habitation – le contenu et la teneur : passagers, compris et déplacés par métaphore (Derrida, [1978] 1983, p. 273).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus :

CHT, « Ces moutons UDC utilisés à toutes les sauces », dans *Le Matin*, 28.08.2018, en ligne : https://www.lematin.ch/story/ces-moutons-udc-utilises-a-toutes-les-sauces-678010456018, consulté le 12.11.21.

Confédération Suisse, « Initiative populaire fédérale 'Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)' », en ligne : https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis357t.html, consulté le 12.11.21.

Ezeddine Haykel, « Politique Suisse : quand l'extrême droite essuie un sérieux revers », dans *Planète Photo (Le blog de Genève),* 01.03.2016, en ligne : http://planetephotos.blog.tdg.ch/archive/2016/03/01/politique-suisse-quand-l-extreme-droite-essuie-un-serieux-re-274477.html, consulté le 12.11.21.

GCO, « Oskar Freysinger est le mouton noir de Facebook », dans *20 Minutes Suisse*, 06.06.2011, en ligne : https://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Oskar-Freysinger-est-le-mouton-noir-de-Facebook-29759848?httpredirect, consulté le 12.11.21

Le Temps, « UDC : 10 ans d'affiches choc », dans *Le Temps,* 06.10.09, en ligne : https://www.letemps.ch/suisse/udc-10-ans-daffiches-choc, consulté le 12.11.21.

Rabelais, *Le quart livre* (1552), Paris, Maloine, 1911.

Roulet Yelmarc, « Comment Claude-Alain Voiblet est devenu le mouton noir de l'UDC Vaud », dans *Le Temps*, 16.03.2016, en ligne : https://www.letemps.ch/suisse/claudealain-voiblet-devenu-mouton-noir-ludc-vaud, consulté le 12.11.21.

Sources secondaires :

Aristote, *La Poétique,* trad. J. Hardy*,* Paris, Les Belles Lettres, 2002 [1932], 21, 1457*b* 6-8.

Amossy Ruth, *Apologie de la polémique*, Paris, PUF, 2014.

Compagnon Antoine, « Théorie du lieu commun », dans *Cahiers de l'Association internationale des études francaises*, n° 49, 1997, p. 23.

Citton Yves, « Avant-propos. "Attention à la communauté". Conversation avec Yves Citton », dans *La Communauté revisité*e, Paris, RKI Press, coll. « CCI », 2015, p. 7-20.

Derrida Jacques, « La mythologie blanche. La métaphore dans le texte philosophique », dans *Marges de la philosophie*, Paris, Les éditions de Minuit, (« Critique »), 1972 (1971), p. 247-324.

-, « Le Retrait de la Métaphore », dans *Analecta Husserliana (The Yearbook of Phenomenological Research)*, Dordrecht, Springer, n° 14, 1983 (1978).

Forceville Charles, Urios-Aparisi Eduardo (dir.), *Multimodal Metaphor,* Berlin and New York, Mouton de Gruyter, 2009.

Forceville Charles, « Non-verbal and multimodal metaphor in a cognitivist framework: Agendas for research », dans *Multimodal Metaphor,* Berlin and New York, Mouton de Gruyter, 2009, p. 19-42.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Lakoff George et Johnson Mark, *Les Métaphores dans la vie quotidienne,* trad. Defornel et Lecercle, Paris, Les éditions de Minuit, 1985.

Lakoff George et Turner Gilles, *More than Cool Reason. A Field Guide to Poetic Metaphor*, Chicago and London, The university of Chicago Press, 1989.

Michel Noémi, « *Sheepology: The Postcolonial Politics of Raceless Racism in Switzerland* », dans *Postcolonial Studies*, n° 18, vol. 4, 2015, p. 410-426.

Prandi Michele, « Grammaire philosophique de la métaphore », dans *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, dir. N. Charbonnel, G. Kleiber, Paris, PUF, 1999, p. 184-206.

-, « Les métaphores conflictuelles dans la création des concepts et des termes », dans *Métaphore et métaphores*, dir. M. Fasciolo, M. Rossi, *Langue française*, n° 189, 2016, p. 35-48.

-, « La métaphore : de la définition à la typologie », dans *Nouvelles approches de la métaphore, Langue française*, n° 134, 2002, p. 6-20.

Ricœur Paul, *La Métaphore vive*, Paris, Seuil, 1997 (1975).

Turner Mark et Fauconnier Gilles, *The Way We Think. Conceptual blending and the Mind's Hidden Complexities,* New York, Basic Books, 2002.

PLAN

- 1. Une initiative (in)commune : la nation (dés)unie pour « le renvoi des criminels étrangers »
- 2. L'affiche métaphorique du mouton noir, lieu commun
- 3. De l'affiche à la polémique : lieu d'une communauté ?

AUTEUR

Melina Marchetti
Voir ses autres contributions
Melina.marchetti@unil.ch, Université de Lausanne, Doctorante FNS, projet Sinergia « Online Compendium of Lyric Poetry »

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.